

6.00 crédits	30.0 h	Q2
--------------	--------	----

Enseignants	Das Neves Ribeiro Nelson Romeu ;Vander Elst Martin ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	<i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Thèmes abordés	<p>Repérage des conditions et des circonstances dont dépend toute pratique, ainsi que des exigences propres à son objet-bénéficiaire.</p> <p>Etude des modèles méthodologiques et de leurs références théoriques du point de vue de :</p> <ul style="list-style-type: none"> leur conception des situations problématiques criminalisables et du changement qu'ils sont susceptibles d'y promouvoir ; leurs indications différentielles ; leurs procédures et techniques d'intervention ainsi que les processus spécifiquement mobilisés ; leur aptitude à inspirer différents types d'intervention et de finalités visées (d'ordre juridique, sociologique, psychologique, psychiatrique et médical) ; leur capacité à fonder des interventions individuelle, collective et institutionnelle ; leur adaptabilité aux contextes interculturels ; leurs implications éthiques et leurs conséquences sociales. <p>Développement de méthodes d'analyse de ces enjeux des pratiques et d'évaluation de leurs effets et résultats.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Au terme du cours, l'étudiant sera capable de :</p> <ol style="list-style-type: none"> ressaisir en quoi consistent les spécificités de la pratique dans ses rapports à ses conditions, son contexte, sa discipline d'appartenance, son réseau de coopération, sa référence aux modèles théorico-méthodologiques qu'elle prétend mettre en oeuvre ; dégager ces spécificités dans les différents champs d'intervention qu'investit la criminologie ; procéder à des confrontations intra-et interdisciplinaires sur cette mise à l'épreuve qu'apporte la pratique pour les modèles qui y président.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>L'évaluation repose exclusivement sur la présentation orale (lors de la troisième partie du cours) et sur la version écrite d'un travail collectif.</p> <p>La présence à ce cours est requise. Les titulaires du cours peuvent, en vertu de l'article 72 du Règlement général des études et examens, proposer au jury de s'opposer à l'inscription à un examen (de la session de janvier/juin ou de septembre) d'un étudiant qui aurait été absent à 3 cours, sans fournir de motif justifié pour ses absences.</p>
Méthodes d'enseignement	La méthodologie du cours est participative et collective (appréciation des enjeux par la lecture et la réflexion en groupe, choix collectif des thèmes des travaux et production des travaux par les étudiants).
Contenu	<p>Le cours aborde deux grandes thématiques : les études décoloniales (15H) et les usages (pénaux) de la drogue (15H)</p> <p>La première thématique sera abordée en trois parties. La première est consacrée à l'élaboration d'un panorama général des différents auteurs et théories. La deuxième partie est consacrée à l'impact de ces théories dans le champ des sciences sociales en Belgique, notamment du point de vue de l'histoire de la criminologie belge. La troisième partie est consacrée à la formulation des enjeux éthiques et politiques de cette réflexion du point de vue des méthodologies de recherche.</p> <p>La seconde thématique sera abordée en deux parties. La première est consacrée aux pratiques criminologiques du chercheur dans le cadre de l'étude de populations dans des conditions d'illégalité et de grande précarité. La seconde est consacrée à l'étude du système pénal dans le champ de l'usage de drogues.</p> <p>La première thématique se propose d'interroger les « pratiques criminologiques » du point de vue du champ des études décoloniales. Seront abordés les grands thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> les conditions socio-historiques d'émergence du tournant décolonial, d'un point de vue interdisciplinaire, dans les sciences humaines (panorama général des différents courants).

	<ul style="list-style-type: none"> • les conséquences de ces changements de perspectives (démantèlement de l'ethnocentrisme, relations multidirectionnelles, tournant réflexif et auto-critique, standpoint theory, etc.) pour les sciences humaines et la criminologie en particulier. • les transformations éthiques et politiques décoloniales dans les méthodes de recherche et dans l'approche du terrain (théorie de l'engagement, participation observante, ethnographie activiste, archéologie critique, etc.) • les enjeux de positionnalité du chercheur. • généalogie coloniale de la criminologie belge (défense sociale en Belgique et au Congo, politique indigène, gouvernementalité indirecte, co-construction de la figure du « criminel », du « sauvage » et du « fanatique » entre la Belgique et le Congo, tribunaux indigènes, etc.). <p>La seconde thématique se propose d'interroger les « pratiques criminologiques » dans le champ des usages de drogues. Seront abordés les grands thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La position éthique et méthodologique du chercheur-criminologue lorsqu'il pénètre et étudie des mondes sociaux (les mondes de la drogue) dont il est étranger. • Les difficultés à faire parler des individus dans des conditions de grande fragilité sociale et psychique. Comment recueillir et accueillir l'indicible ? • Les productions scientifiques à propos de l' « usage pénal des drogues ». • L'analyse de ces productions à travers les productions discursives des usagers. Il s'agira d'interroger le fonctionnement du système pénal à travers l'expérience pénale de ses « clients ». <p>Au terme du cours, l'étudiant sera capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'avoir une connaissance générale des différents courants et théories décoloniales ; • d'en traduire les conséquences sur les pratiques criminologiques et sur l'histoire de la criminologie en Belgique ; • de poser de façon interdisciplinaire les enjeux de positionnalité du chercheur et d'ethnique de la recherche d'un point de vue décolonial. • d'interroger la posture éthique et méthodologique du chercheur en criminologie dans le cadre de « terrains difficiles » • d'avoir une connaissance critique des pratiques pénales dans le champ de l'usage de drogues
Ressources en ligne	Toute la documentation obligatoire est en ligne sur le site Moodle du cours.
Autres infos	Des lectures obligatoires sont associées à la deuxième partie du cours.
Faculté ou entité en charge:	ECRI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en criminologie	CRIM2M	6	LCRIM2105 ET LCRIM2107 ET LCRIM2301	